

**Extrait du Registre des Délibérations
BUREAU EXECUTIF
Séance du jeudi 19 décembre 2024**

Date de la convocation : vendredi 13 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 37

Étaient présents :

Mme Monique SEMAVOINE, M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Marie-Claire NE, M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, Mme Véronique DELUZE, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. François BAYROU (pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE), Mme Corinne HAU, (pouvoir à M. Philippe FAURE), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), M. Christophe PANDO (pouvoir à M. Nicolas PATRIARCHE), Mme Valérie REVEL (pouvoir à M. Jean-Louis CALDERONI), M. Didier RIVIERE (pouvoir à M. Patrick BURON), Mme Martine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Jacques LOCATELLI)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Victor DUDRET, M. Pascal MORA

Secrétaire de séance :

N° 5 Association Cluster So Horse Alliances : subvention 2025

Rapporteur : M. Francis PEES

Mesdames, Messieurs

L'entreprise :

Le cluster So-Horse-Alliances est une association fondée en 2012 qui regroupe des entreprises de la filière équine du Sud-Ouest, des socio-professionnels et des organismes de formations et de recherche.

En 2024, l'association comptait 50 membres dont un quart est basé sur le territoire de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Le cluster s'est fixé plusieurs objectifs : favoriser les échanges entre ses adhérents, les inciter à travailler collectivement et à mutualiser les moyens pour mieux vendre et innover.

Quatre axes de développement stratégiques fédèrent ainsi les membres de So-Horse-Alliances en 2025 :

- La promotion des savoir-faire territoriaux ;
- L'accompagnement des adhérents dans leur développement et leurs innovations ;
- La mise en relation des acteurs de la filière ;
- La promotion de l'association

Un tiers de l'activité du Cluster se déroule à Pau.

Le plus important événement auquel le Cluster et ses membres participent chaque année, est « les 5 étoiles de Pau », concours complet international d'équitation (4 jours d'événement, 40 000 visiteurs et 120 exposants).

Les membres ont à cœur d'y participer. Cette manifestation, au-delà d'être un événement sportif majeur, est également un pôle de rencontres incontournable des acteurs de la filière équine du Sud-Ouest.

L'hippodrome de Pau, membre de l'association depuis plusieurs années, donne également la possibilité aux adhérents du réseau lors du meeting d'hiver, d'exposer leurs activités lors d'une journée de courses dédiée. Ce rendez-vous est toujours associé à un déjeuner d'affaires.

Des réunions entre membres sont organisées régulièrement pour échanger sur les problématiques rencontrées et les besoins de chacun.

La filière équine est un atout fort du territoire de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (7 556 licenciés dans le 64 en 2024). Le Cluster participe à la structuration de la filière et au renforcement de l'attractivité de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, par des actions de promotion.

Le Cluster So-Horse-Alliances sollicite le soutien de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, pour l'ensemble des actions participant au développement de la filière équine. Cette association est aujourd'hui principalement financée par les adhésions.

L'aide de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées prend la forme d'une subvention de 10 000 €. Une convention annexée au présent rapport fixe les conditions de l'aide et les engagements de chacune des parties.

délibéré page suivante

Après avis de la conférence Développement Economique - Attractivité - Tourisme - Numérique - Affaires Européennes et internationales du 4 décembre 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 11 décembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Attribuer une subvention de 10 000 € au Cluster So-Horse-Alliances pour l'année 2025 au titre de la priorité 2 (chantier 2.3) « Renforcer notre souveraineté par l'innovation responsable – Miser sur la diversité des filières régionales et accroître leur potentiel » ;**
- 2. Autoriser M. le Président à signer la convention annexée ;**
- 3. Décider que la dépense correspondante sera financée par les crédits inscrits au Budget Principal 2025, chapitre 65, fonction 61, article 6574.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Président
François BAYROU